

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs) Séance du Conseil Municipal DU LUNDI 08 OCTOBRE 2012

L'an deux mil douze, le huit octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

Présents : Mesdames Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD
Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET, Virginie WETZEL.

Messieurs Gilles BERNARD, Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

Absents excusés : Messieurs Luc FOURQUET, Michel BOHLY

Délégations de pouvoir : néant

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Mme Blandine GAILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

Le Maire demande en début de séance l'ajout à l'ordre du jour de :

- Déclaration préalable de travaux de M. Romuald KIRILOWITZ.
- Subvention pour l'Association « Ecran Mobile »
- Ouverture d'une ligne de crédit et emprunt.

Les Elus acceptent spontanément l'étude de ces trois points supplémentaires.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1°URBANISME

- Demande permis de construire Jean-Paul GIRARDIER (construction d'un auvent à usage de garage).
- Déclaration préalable travaux Jean-Pierre CUNIN pour extension « abri bois ».
- Exercice droit préemption parcelle ZH n°273 « Au Village ».
- Exercice droit de préemption parcelle AB n°126 « Au Village ».

2° Finitions aménagement Grande Rue – signalisation verticale et horizontale.

3° Poursuite aménagement château – Etude devis barrière de protection monument de la Vierge – recherche formule pérenne d'entretien – Elargissement et sécurisation du sentier d'accès.

4° Projet réfection et réhabilitation clocher Eglise.

5° Demande mise à disposition domaine public par commerçant non sédentaire.

6 ° Demande subvention Président US 4 Monts.

7° Demande subvention ou mécénat Fondation Patrimoine de RUREY pour réfection fontaine.

8° Demande mise à disposition salle polyvalente par Directrice Ecole EPEUGNEY.

9° Vente produits forestiers.

10 ° Questions et communications diverses :

- Absence d'offres vente coupes de bois,
- Mise en place Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit,
- Lettre ouverte salariés Crédit Immobilier de France.

1° URBANSIME

Demande de permis de construire M. Jean-Paul GIRARDIER (construction d'un auvent à usage de garage) : transmise avec avis favorable.

Déclaration de travaux M. Jean-Pierre CUNIN (extension abri bois) : transmise avec avis favorable.

Déclaration de travaux M. Romuald KIRILOWITZ (installation d'une véranda et isolation extérieure de la maison) : transmise avec avis favorable.

Les Elus, à l'unanimité, décident de ne pas exercer leur droit de préemption sur la parcelle ZH n°273 « Au Village » et sur la parcelle AB n°126 « Au Village ».

2° FINITION AMÉNAGEMENT GRANDE RUE – SIGNALISATION VERTICALE ET HORIZONTALE

Trois Elus de la Commission bâtiments et voiries, Mme Christelle LIDOINE, M. Gabriel LAITHIER et M. Gilles BERNARD, après une réunion sur le terrain le 07 septembre 2012 communiquent et recommandent les propositions suivantes :

- pose de potelets à implanter Grande Rue pour garantir la sécurité sur la traversée du village,
- marquage de 7 passages piétons, 5 grande Rue, 1 rue du Tilleul et 1 rue de la Mairie,
- marquage au sol de la signalisation STOP et cédez le passage aux 6 carrefours suivants : Grande Rue, rue du Tilleul, place de l'Eglise, rue de la Mairie, rue de la Fromagerie, route de Malbrans et rue de la Scierie,
- modification de la priorité à l'écluse à hauteur du numéro 5 Grande rue,
- marquage au sol de l'arrêt bus de ramassage scolaire,
- continuité marquage des cheminements piétons,
- déplacement arrêt bus collégiens et lycéens qui pourrait être transféré rue de l'Ecole pour des raisons de sécurité.

Les Elus, à l'unanimité, valident ces propositions, chargent le Maire de solliciter les devis correspondant et de prendre attache avec le service des transports scolaires au Conseil Général.

3° POURSUITE AMÉNAGEMENT DU CHATEAU

Une réunion est prévue le 15 octobre en mairie avec le CREN. Les Elus sont invités à réfléchir sur trois propositions relatives à la pérennité de la propreté des lieux (élargissement sentier d'accès pour passage d'un petit engin d'entretien, broutage par des chèvres ou vaches écossaises ou faucardage annuel par employé).

La proposition de M. Samuel ROUGE, professeur au Lycée François Xavier à Besançon (gestion des milieux naturels et de la faune) de faire intervenir ses élèves sur le site retient l'attention des Elus. Une entrevue aura lieu avec le maire pour compléments d'informations. Dans l'immédiat, l'employé communal procédera au débroussaillage qui s'avère urgent. Le chemin d'accès pourrait être élargi et sécurisé dans le respect de l'environnement.

Les Elus prennent connaissance du devis de l'entreprise MTBI de CLÉRON pour la confection et la pose d'une barrière de protection au Monument de la Vierge soit 5428, 64 € TTC.

4° PROJET RÉFECTION ET RÉHABILITATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Après étude d'un seul devis envoyé par l'entreprise PATEU ROBERT reçu récemment, les Elus devront étudier dans le détail ce document (travaux conservatoires du clocher en priorité, pose d'une flèche) et au financement possible. La population sera nécessairement associée à la décision.

5° La demande de mise à disposition d'un emplacement communal par un commerçant non sédentaire est rejetée notamment eu égard à la présence d'un commerce local sédentaire.

6° Les Elus accordent, à l'unanimité, une subvention de 300 € au Club de l'US Quatre Monts.

Le Maire, à ce sujet, souhaiterait que chaque association sollicitant le soutien financier ou logistique de la commune indique le lieu de son assemblée générale statutaire annuelle et invite un représentant de la Municipalité. Cette démarche relève de la courtoisie, de la reconnaissance et de la transparence.

7° La demande de subvention adressée par la Commune de RUREY pour la réfection de la fontaine n'est pas retenue. Un courrier explicatif sera adressé par M. le Maire.

8° La salle polyvalente sera mise exceptionnellement à disposition pour l'école d'EPEUGNEY le 14 décembre prochain sous réserve que les pétitionnaires se chargent des frais de chauffage et d'éclairage.

9° VENTE DE BOIS FORESTIER

Une délibération est prise, à l'unanimité, pour la vente de lots de bois du château soit 132 stères à raison de 30 € le stère.

10° QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

- Les Elus enregistrent la demande de Mme Chantal CHARPY qui souhaite la mise à disposition de la petite salle dans la cour de l'école au bénéfice de sa fille qui organise des répétitions avec un groupe musical chaque semaine. Les modalités de mise à disposition sont à convenir, par exemple le groupe, en contrepartie, pourrait assurer l'animation de la journée des Anciens.
- L'Office National des Forêts informe le maire de l'absence d'offres pour la vente de coupes de bois dont le prix de retrait avait été fixé à 2400 € sur la commune.
- Mise en place du syndicat mixte « Doubs très haut débit » :
L'intervention d'un représentant du Conseil Général le 25 novembre 2006 lors du prochain conseil communautaire permet d'espérer l'avancée d'un projet qui assurerait un meilleur accès de la Commune de Montrond le Château au réseau Internet. En l'espèce, une délibération favorable du conseil communautaire s'impose.
- La demande d'aide financière pour un voyage scolaire d'un élève du collège Ste Mairie à Ornans n'est pas retenue.
- Le Maire donne connaissance d'une lettre ouverte des salariés du crédit immobilier de France.
- Une vérification sera opérée quant aux versements de la subvention annuelle au réseau Ecran Mobile. Les Elus décident, à l'unanimité, l'octroi de cette aide, montant 500 € et chargent le Maire d'établir les documents relatifs à l'exécution.

TRÉSORERIE

Intervention de Mme Dominique GIRARDIER, Maire adjointe en charge des finances :

Dans l'attente des subventions et pour rembourser le prêt-relais avant le 25 octobre, la commune souscrit une ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 €.

La proposition du Crédit Mutuel (souscription pour un an, frais à hauteur du montant emprunté, taux euribor : 1,85 % marge de la banque) est retenue et adopté à l'unanimité des membres présents.

Travaux de voirie : 50 000 €

La proposition du Crédit Mutuel : prêt sur 6 ans à un taux s'élevant à 3,55 % est retenue et adoptée à l'unanimité des membres présents.

DATES A RETENIR

Commémoration du Souvenir le 11 novembre à 11 h 30 (compte tenu de la messe dominicale).

Echange de voeux : le samedi 05 janvier 2013 à 11 h 00.

Repas des Aînés : le samedi 12 janvier 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

Prochaine réunion fixée le lundi 05 novembre 2012 à 20 h 30.

Le Maire,
Gabriel LAITHIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 12-10-01	Droit de préemption urbain parcelle cadastrée section ZH n°273.
DCM n° 12-10-02	Droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AB n°126.
DCM n° 12-10-03	Subvention Club Sportif US Monts
DCM n° 12-10-04	Ouverture ligne de trésorerie
DCM n° 12-10-05	Vente de bois Motte du Château
DCM n° 12-10-06	Octroi d'une subvention Ecran Mobile
DCM n° 12-10-07	Financement travaux de voirie Emprunt de 50 000 € sur 6 ans